

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE
DU 12 JANVIER 2011
À 19 H 30**

Sont présents à titre de membres du Conseil municipal :

Monsieur Denis Millier, Maire
Monsieur Pierre-André Taddéo, conseiller, siège # 1
Monsieur Michel Mainville, conseiller, siège # 2
Madame Julie Lussier, conseillère, siège # 3
Madame Gisèle Simard, conseillère, siège # 4
Monsieur Daniel Meunier, conseiller, siège # 5
Monsieur Sébastien Raymond, conseiller, siège # 6

Est également présente, madame Nancy Fortier, directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 décembre 2010 et de la séance spéciale du 16 décembre 2010
- 1.4 Dons et cotisations pour année 2011
- 1.5 Formations des élus
- 1.6 Substitut au maire pour siéger au Conseil de la *M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu*
- 1.7 Substitut au maire pour siéger au Conseil de l'*AIBR*
- 1.8 Autorisation signataire bancaire
- 1.9 Adoption des salaires des employés municipaux pour l'année 2011
- 1.10 Demande au *MAMROT / programme PIQM*

2. FINANCES

- 2.1 Adoption de la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2011
- 2.2 Approbation des comptes payés et à payer

3. TRAVAUX PUBLICS

4. URBANISME

- 4.1 Réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 6 janvier 2011 / dépôt du procès-verbal
- 4.2 Dépôt du rapport d'émissions des permis 2010
- 4.3 Demande de dérogation mineure # 2010-01 / 597, ch.des Patriotes / marge latérale droite

5. LOISIRS / ACTIVITÉS CULTURELLES / PATRIMOINE

6. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Vente d'eau / Industrie gaz de schiste

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Entente avec la *MRC* / embauche préventionniste

- 8. **RÈGLEMENTS**
- 8.1 Adoption du règlement **277-11-001** / déterminant les différents taux de taxation et de tarification pour l'exercice financier 2011
- 8.2 Avis de motion / règlement **277-96-029-EE** / modification zone H-2
- 9. **RAPPORT DES ÉLUS**
- 10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**

.....

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Denis Millier constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30

2011-01-001 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN RAYMOND
 ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

**2011-01-002 1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
 8 DÉCEMBRE 2010 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 16 DÉCEMBRE 2010**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-ANDRÉ TADDÉO
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL MEUNIER
 ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 8 décembre 2010 et de la séance spéciale du 16 décembre 2010.

2011-01-003 1.4 DONS ET COTISATIONS

ATTENDU la politique d'accréditation et de soutien aux organismes (P-2010-06) qui demande à des organismes reconnus du milieu de nous fournir un portrait de leurs demandes financières pour l'année;

ATTENDU le renouvellement annuel, à titre de membre, à des organismes liées à la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER
 APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD
 ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'AUTORISER les dépenses suivantes :

<i>Fabrique / CPP</i>	350.00 \$	Activités annuelles
<i>Club Optimiste</i>	1050.00 \$	Activités annuelles
<i>CLUB SOCIAL DE LA JOIE DE VIVRE</i>	500.00 \$	Activités annuelles
<i>Soccer</i>	2000.00 \$	Activités annuelles
<i>Société d'histoire</i>	300.00 \$	Activités annuelles
<i>École</i>	1000.00 \$	Activités annuelles
<i>Centre d'action bénévole</i>	200.00 \$	adhésion
<i>FQM</i>	1675.00 \$	adhésion
<i>Carrefour action Municipale</i>	75.00 \$	adhésion
<i>CDCVR</i>	80.00 \$	adhésion
<i>CRÉ</i>	75.00 \$	adhésion
<i>Croix rouge</i>	175.00 \$	adhésion
<i>Loisirs sport Montérégie</i>	75.00 \$	adhésion
<i>Fleurons du Québec</i>	350.00 \$	adhésion
<i>Le parcours des arts</i>	250.00 \$	Commandite
<i>St-Denis</i>	300.00 \$	Pont de glace
<i>Fabrique</i>	2500.00 \$	Entretien du terrain et acquisition système chauffage

DE VERSER les sommes indiquées selon les échéances et les conditions prédéterminées ;

ATTENDU QU'il y a des crédits disponibles pour ces dépenses aux postes budgétaires 02-110-00-494, 02-110-00-970 et 02-702-90-999.

2011-01-004 1.5 FORMATION DES ÉLUS

ATTENDU les formations offertes par le *Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (REMME)*;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL MAINVILLE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-ANDRÉ TADDÉO
ET UNANIMENT RÉSOLU**

DE PERMETTRE à mesdames Gisèle Simard et Julie Lussier de participer à deux formations qui auront lieu les 29 janvier et 12 février prochain, au coût total de 80.00 \$;

ATTENDU QU'il y a des crédits disponibles pour ces dépenses au poste budgétaires 02-110-00-419.

2011-01-005 1.6 SUBSTITUT AU MAIRE POUR SIÉGER AU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ATTENDU QU'il est nécessaire que chaque ville et municipalité nomme un substitut pour siéger au sein du conseil de la *M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu* en cas d'absence du maire ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL MEUNIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE NOMMER madame la conseillère Julie Lussier à siéger au sein du conseil de la *M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu*, en cas d'absence du maire.

2011-01-006 1.7 SUBSTITUT AU MAIRE POUR SIÉGER AU CONSEIL DE L'AIBR

ATTENDU la participation de la municipalité au sein du conseil de l'*AIBR*;

ATTENDU QUE d'office le maire est représentant de la municipalité au sein de cet organisme;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un substitut en cas d'absence du maire;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE NOMMER monsieur le conseiller Michel Mainville à remplacer le maire pour siéger au conseil de l'*AIBR* en l'absence de celui-ci.

2011-01-007 1.8 AUTORISATION SIGNATAIRE BANCAIRE

ATTENDU QUE tous les chèques émis par la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu doivent porter la signature d'un élu et d'un fonctionnaire pour être valide ;

ATTENDU QUE présentement les signataires autorisés sont monsieur le maire, Denis Millier et madame la directrice générale, Nancy Fortier;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un substitut en cas d'absence du maire;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-ANDRÉ TADDÉO
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN RAYMOND
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'AUTORISER monsieur le conseiller Michel Mainville à cosigner les chèques émis par la municipalité en l'absence du maire.

2011-01-008 1.9 ADOPTION DES SALAIRES DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2011

ATTENDU la politique de gestion des ressources humaines portant le numéro P-2010-04 ;

ATTENDU QUE les salaires sont considérés comme étant des renseignements personnels selon la *Loi de l'accès à l'information* ;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la municipalité et selon les normes des vérificateurs de constituer des documents internes afin de s'assurer que les taux convenus soient versés ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL MAINVILLE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-ANDRÉ TADDÉO
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE mandater monsieur le maire, Denis Millier et la directrice générale pour signer au nom de la municipalité les documents nécessaires pour cette procédure administrative.

2011-01-009 1.10 DEMANDE AU MAMROT / PROGRAMME PIQM

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu a obtenu une promesse d'aide financière dans le cadre du *programme D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC – MUNICIPALITÉS (PIQM)* pour la mise en place des travaux d'interception, de collecte et de traitement des eaux usées, conjointement avec la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à la réalisation des travaux prévus dans le cadre de cette entente ;

ATTENDU QUE le calcul de la participation du *MAMROT* sur les coûts de travaux réalisés, tel que décrits au protocole d'entente et au programme *PIQM*, s'élèvent à 3 977 371.76 \$;

ATTENDU QUE la promesse d'aide financière du *MAMROT* était de 3 750 000.00 \$;

ATTENDU QUE le dépassement des coûts, imputable au *MAMROT*, est de l'ordre de 227 371.76 \$;

ATTENDU QU'il y a eu des augmentations importantes du coût des travaux entre l'annonce de la promesse d'aide financière et la réalisation des travaux, y incluant la hausse du prix du carburant, du bitume, ainsi que pour les frais de transport occasionnés par l'utilisation de chemins de détour due à la fermeture de viaducs sur l'autoroute 20 pour leurs reconstruction ;

ATTENDU QUE ces augmentations ne pouvaient être anticipées lors de préparation du projet et du protocole d'entente ;

ATTENDU QUE les montants ci-haut sont calculés en vertu des règles et normes du programme *PIQM*, qui confirment une aide financière, à la hauteur de 85 % du coût des travaux d'interception et de traitement des eaux usées et à la hauteur de 50 % pour la collecte des eaux usées ;

ATTENDU QUE les autres partenaires ont majorés leurs participations et assumés leurs parts de l'augmentation et du dépassement du coût des travaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu confirme qu'elle absorbera sa part d'augmentation des coûts ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL MAINVILLE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-ANDRÉ TADDÉO
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE demander à monsieur Laurent Lessard, Ministre des *Affaires municipales, des Régions et l'Occupation du Territoire*, de traiter cette demande relative aux travaux d'assainissement effectués sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu et d'autoriser une aide financière additionnelle de 227 371.76 \$, afin de couvrir les coûts supplémentaires des travaux décrits au protocole d'entente et suivant la répartition des coûts du programme *PIQM* ;

D'AUTORISER le maire et/ou la secrétaire-trésorière à signer tous documents ou autres, nécessaires au suivi de cette demande et à l'obtention de l'aide financière additionnelle.

2. FINANCES

2011-01-010

2.1 LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

ATTENDU l'adoption du budget 2011 ;

ATTENDU la nécessité de payer certaines dépenses telles que les salaires, le téléphone et l'Internet, l'électricité et autres frais énergétiques, les quotes-parts, les formations, le remboursement des emprunts, les remises gouvernementales, etc., sans attendre la tenue d'une assemblée du conseil et ainsi éviter des frais possibles de retard ;

ÉTANT ENTENDU QUE les dépenses ne peuvent dépasser le budget établi ;

ATTENDU QUE la loi permet à une municipalité d'adopter telle résolution ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL MAINVILLE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER le paiement des dépenses incompressibles ci-haut mentionnés.

2011-01-011

2.2 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL MAINVILLE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL MEUNIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE DÉPOSER, d'accepter et d'approuver les comptes payés d'avance et la liste des comptes à payer au 12 janvier 2011 telle que présentée soit :

1. Les dépenses incompressibles (résolution **2011-01-010**) au montant de 39 811.98 \$;
2. Les dépenses autorisées par la directrice générale (règlement **277-10-002**) au montant de 5205.48 \$;
3. Le paiement des fournisseurs figurant sur la liste des comptes à payer au 12 janvier 2011 au montant de 68 627 12 \$;
4. Le paiement des résolutions antérieures au montant de 11 727.83 \$;
5. Les salaires des membres du Conseil au montant de 3 475.83 \$;
6. Les salaires du mois de décembre (9 décembre au 10 janvier) pour la rémunération des pompiers au montant de 13 176.44 \$;
7. Les salaires du mois décembre (9 décembre au 10 janvier) pour la rémunération des employés municipaux au montant de 2 473.59 \$;

ATTENDU QU'il y a des crédits disponibles pour ces dépenses.

3. TRAVAUX PUBLICS

4. URBANISME

2011-01-012 4.1 RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 6 JANVIER 2011 / DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

La directrice générale fait le dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme tenue le 6 janvier 2011.

2011-01-013 4.2 DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉMISSIONS DES PERMIS 2010

Tel que stipulé par le *Code Municipal*, le rapport d'émissions des permis pour l'année 2010 est déposé tel que présenté :

Type de permis	Nombre	Valeur déclarée
Nouvelles constructions de maisons	4	880 000 \$
Émission permis de raccordement	8	- \$
Rénovations	33	388 775 \$
Subdivision cadastrale	6	- \$
Installations septiques	7	93 000 \$
Addition de bâtiments accessoires résidentiels (remises, garages, piscines)	20	302 270 \$
Agrandissements résidentiels	8	229 000 \$
Ajout d'usage ou changement d'usage (bi-génération, bureau à la maison)	4	17 000 \$
Addition de bâtiments agricoles et/ou rénovation de bâtiments agricoles	4	443 000 \$
Cabane à sucre	1	30 000 \$
Dérogations mineures	7	- \$
P.I.I.A (plan d'implantation et d'intégration architectural)	3	- \$
PAE (plan d'aménagement d'ensemble)	1	- \$
Autres (démolition, ponceaux, clôtures, renouvellement d'un permis, abattage d'arbres, enseignes, stabilisation des berges, etc.)	24	42 500 \$
Total	130	2 425 545 \$

2011-01-014 4.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2011-01 / 597, CHEMIN DES PATRIOTES / MARGE LATÉRALE DROITE

ATTENDU la demande de dérogation mineure du propriétaire du 597, chemin des Patriotes qui consiste à autoriser l'implantation d'une nouvelle résidence qui déroge latéralement du côté droit de 0.03 mètre à l'arrière et de 0.18 mètre à l'avant ;

ATTENDU le propriétaire a déposé une lettre de son voisin mentionnant son accord et que l'autorisation par la municipalité de cette dérogation ne lui causera aucun préjudice;

ATTENDU les dimensions restreintes du terrain et la norme minimale de façade prescrite par le règlement;

ATTENDU QUE le C.C.U. a étudié la demande et recommande au conseil municipal cette dérogation mineure ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN RAYMOND
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure # 2011-01 pour le propriétaire du 597, chemin des Patriotes.

5. LOISIRS / ACTIVITÉS CULTURELLES / PATRIMOINE

6. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

2011-01-015 6.1 VENTE D'EAU / INDUSTRIE GAZ DE SCHISTE

ATTENDU la position de la municipalité concernant l'exploitation du gaz de schiste ;

ATTENDU QUE la municipalité siège au conseil de l'*AIBR* ;

ATTENDU QUE la ressource hydrique est nécessaire pour l'exploitation du gaz de schiste ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL MAINVILLE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-ANDRÉ TADDÉO
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE FAIRE part à l'*AIBR* que la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu s'oppose à la vente d'eau auprès des exploitants du gaz de schiste.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2011-01-016 7.1 ENTENTE AVEC LA MRC / EMBAUCHE PRÉVENTIONNISTE

ATTENDU l'entrée en vigueur du schéma de couvertures de risques;

ATTENDU la nécessité d'obtenir les services d'un préventionniste pour se conformer au schéma;

ATTENDU le regroupement des municipalités rurales pour l'embauche d'un préventionniste;

ATTENDU le protocole établi entre les municipalités;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADHÉRER au regroupement des municipalités rurales de la *MRC*;

D'AUTORISER monsieur Denis Millier, maire et madame Nancy Fortier, directrice générale à signer les documents s'y afférents;

ATTENDU QU'il y a des crédits disponibles pour cette dépense au poste budgétaire 02-220-00-951.

8. RÈGLEMENTS

**2011-01-017 8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 277-11-001 / DÉTERMINANT LES
DIFFÉRENTS TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2011**

ATTENDU l'avis de motion donné lors de l'assemblée du 16 décembre dernier ;

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu copie du règlement **277-11-001**, s'en déclare satisfait et renonce à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-ANDRÉ TADDÉO
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL MAINVILLE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER séance tenante le règlement **277-11-001** déterminant les différents taux de taxation pour l'exercice financier 2011.

**2011-01-018 8.2 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT 277-96-029-EE / MODIFICATION
ZONE H-2**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Julie Lussier qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement numéro **277-96-029-EE** concernant la modification de la zone H-2.

9. RAPPORT DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

2011-01-019 11. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés,

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL MEUNIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

QUE la séance soit close à 20 h 00

Denis Millier
Maire

Nancy Fortier
Directrice générale